

CD/92
17 avril 1980
FRANCAIS
Original : RUSSE

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

concernant les objectifs de la deuxième Décennie du désarmement

Monsieur le Secrétaire général,

A la trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a appuyé la résolution concernant la proclamation de la décennie commençant en 1980 deuxième Décennie du désarmement. De l'avis de l'URSS, l'objectif principal de cette décennie est de préserver, renforcer et développer plus avant les résultats positifs qui ont été obtenus dans le domaine de la maîtrise de la course aux armements au cours des années 1970, et de progresser concrètement dans ce domaine. Les années 1980 doivent devenir des années de progrès marquants dans la lutte en vue d'assurer une paix durable.

Au cours des années 1970, que l'Organisation des Nations Unies a proclamées première Décennie du désarmement, certains résultats positifs ont été obtenus. En particulier, on a conclu des accords internationaux sur l'interdiction de placer des armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans, sur l'interdiction des armes bactériologiques, sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires; on a conclu des accords ayant pour objet de limiter les armements stratégiques et de prévenir la guerre nucléaire. Au cours de ces années on a commencé d'appliquer certaines mesures visant à accroître la confiance en Europe. On a créé un système concret de négociations relatives à des questions de désarmement sur des bases tant multilatérales que bilatérales. L'Assemblée générale des Nations Unies a tenu sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, au cours de laquelle elle a pris d'utiles décisions. Il convient à présent de mettre ces décisions en pratique.

Les résultats des négociations des années 1970 sur des problèmes de désarmement prouvent qu'il est possible de mettre en oeuvre des mesures réelles dans ce domaine, que cela est réalisable. Ce qui a été obtenu au cours de la décennie écoulée constitue une base utile pour de nouvelles mesures tendant à la réduction des armements et au désarmement.

GE.80-61036

Néanmoins, en raison de l'opposition de certaines forces, la course aux armements n'a pas été arrêtée. Les Etats-Unis et leurs alliés continuent d'augmenter leurs budgets militaires. Dans ces pays, on met au point et on introduit dans les armements de nouveaux types et systèmes d'armes encore plus dangereuses, et on augmente quantitativement les arsenaux d'armements.

Au point de jonction des années 1970 et 1980, à cause des activités entreprises par les Etats-Unis et quelques autres pays de l'OTAN et qui visent à saper la détente et à intensifier la course aux armements, la situation est devenue plus tendue dans le monde.

De l'avis de l'Union soviétique, dans le contexte plus difficile de la situation actuelle, il importe au premier chef de ne pas affaiblir mais au contraire de renforcer les efforts de tous les Etats épris de paix en faveur de la consolidation de celle-ci, de l'élimination de la menace de guerre, de la mise en oeuvre de mesures concrètes dans le domaine de la maîtrise de la course aux armements et du désarmement. L'URSS n'a pas modifié sa position de principe : elle est prête à limiter ou à interdire sur une base de réciprocité, par voie d'entente avec d'autres Etats, n'importe quel type d'arme, pourvu, bien entendu, qu'il ne soit pas porté atteinte, dans des conditions de pleine réciprocité, à la sécurité de l'un quelconque des Etats qui disposent du type d'arme considéré.

L'Union soviétique est favorable à des négociations sur toute une série de points. Dans ce domaine, toutes les négociations qui, ces dernières années, s'étaient engagées dans divers forums et sur une base bilatérale, mais qui sont actuellement pour une raison ou pour une autre suspendues ou différées, doivent reprendre et se poursuivre. L'URSS et les autres pays de la fraternité socialiste ont présenté un programme réaliste de mesures, qui porte en fait sur tous les aspects que présentent l'arrêt de la course aux armements et le désarmement, et qui indique les points essentiels sur lesquels il conviendrait de concentrer les efforts au cours des prochaines années. Il s'agit en particulier des mesures suivantes :

- Cessation de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et réduction graduelle de leurs stocks jusqu'à complète élimination, et à cette fin, ouverture immédiate de négociations dans ce domaine avec la participation de tous les Etats dotés d'armes nucléaires et d'un certain nombre d'Etats non dotés d'armes nucléaires.

- Parallèlement devraient être prises des mesures tendant au renforcement des garanties à accorder sur le plan politique et en droit international pour la sécurité des Etats;
- Nouvelles mesures tendant à la limitation et à la réduction quantitative des armements stratégiques, ainsi qu'à leur limitation qualitative, compte tenu de tous les facteurs qui influencent les conditions stratégiques dans le monde, notamment en Europe;
- Conclusion d'un traité sur l'interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires;
- Conclusion d'un traité sur l'interdiction des armes radiologiques;
- Prise de nouvelles mesures pour prévenir la prolifération des armes nucléaires et, à cette fin, participation universelle des Etats à un traité sur la non-prolifération des armes nucléaires;
- Conclusion d'une convention sur le renforcement des garanties de sécurité pour les Etats non nucléaires;
- Conclusion d'un accord sur le non-déploiement d'armes nucléaires sur le territoire des Etats où il n'en existe pas actuellement;
- Création de zones exemptes d'armes nucléaires dans diverses régions du monde;
- Limitation et réduction ultérieure de l'activité militaire dans l'océan Indien, et création d'une zone de paix dans cette région;
- Conclusion d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques;
- Conclusion d'un accord général sur l'interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes;
- Conclusion d'une convention sur l'interdiction de la fabrication, du stockage, du déploiement et de l'utilisation d'armes nucléaires à neutrons;
- Cessation de la création de nouveaux types d'armes classiques à grand pouvoir destructeur;
- Conclusion, par les Etats Membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que par les pays qui leur sont liés par des accords militaires, d'une entente sur la renonciation au développement des forces armées et à l'accroissement des armements classiques;
- Limitation des achats et des ventes d'armement classique;
- Mise au point d'un accord international interdisant ou limitant l'emploi des armes classiques qui produisent des effets traumatiques excessifs ou frappent sans discrimination;

- Adhésion de tous les Etats qui n'y ont pas encore adhéré aux accords actuels sur la limitation de la course aux armements et le désarmement;
- Limitation des budgets militaires des Etats Membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que des autres Etats importants sur le plan militaire, soit en termes absolus, soit en termes relatifs;
- Réalisation d'une entente sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale;
- Conclusion entre tous les Etats membres participant à la Conférence paneuropéenne d'un accord dont les signataires s'engageraient à ne pas utiliser en premier des armes nucléaires ou des armes classiques contre d'autres signataires;
- Développement des mesures propres à accroître la confiance en Europe;
- Convocation d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe;
- Convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement.

De l'avis de l'Union soviétique, la mise en oeuvre de ces mesures donnerait sa pleine signification à la deuxième Décennie du désarmement. Leur réalisation prendrait une valeur historique dans la lutte pour une paix solide sur terre.

Les Etats et les responsables de leur politique extérieure doivent tout mettre en oeuvre pour que la nouvelle Décennie soit véritablement la Décennie du désarmement et non la Décennie de la poursuite et du renforcement de la course aux armements.

Le 11 avril 1980

Le Ministre des affaires étrangères de l'URSS

A. Gromyko